

Comment les Fintech sont-elles en train de simplifier la création d'entreprise ?

En France, la création d'entreprise a le vent en poupe. 995.900 entreprises ont été créées en 2021, un chiffre en hausse de 17% par rapport à l'année précédente. Pourtant, créer une entreprise sans accompagnement peut parfois se révéler complexe, coûteux et chronophage. Dans ce contexte, les Fintech tirent leur épingle du jeu pour accompagner les entrepreneurs dans leur création.

Temps de lecture : minute

19 octobre 2022

En tissant des intégrations avec d'autres logiciels et entreprises très utilisés par les entrepreneurs, les Fintech facilitent les démarches bancaires et administratives. La licorne française Qonto en est un parfait exemple. L'intégration de son compte professionnel à Legalstart est à l'origine d'un cercle vertueux qui simplifie la création d'entreprise à l'échelle nationale.

Qonto, une solution de gestion financière qui facilite la création d'entreprise

Compte professionnel 100% en ligne, Qonto accompagne 300.000 clients dans 4 pays et fait partie du cercle très fermé depuis cette année, des 27 licornes françaises. "Notre mission est simple : faciliter le quotidien des entrepreneurs indépendants, des TPE et des PME en leur proposant une solution de gestion financière simple, rapide, transparente, pour simplifier la comptabilité et l'automatisation des dépenses d'équipe" résume

Ludivine Baud, Directrice Générale France.

Qonto se focalise sur les services bancaires, les moyens de paiement, la comptabilité et la gestion des dépenses. Alors que dans le milieu bancaire traditionnel, la création d'un compte bancaire professionnel demande un délai allant de 7 à 15 jours, Qonto s'engage à étudier l'ensemble des documents de ses clients et à les valider pour ouvrir leur compte dans un délai de deux à trois jours.

Il en va de même pour le dépôt de capital, une étape qui prend environ une semaine chez les banques traditionnelles, selon la réactivité du conseiller. *“Chez Qonto, nous fournissons le certificat de dépôt numérique en 72 heures, pour accélérer le processus de création d'entreprise”* explique Ludivine Baud.

Les Fintech accompagnent leurs clients tout au long de la vie de leur entreprise. Elles redoublent ainsi d'innovation pour faciliter le quotidien des dirigeants et de leurs collaborateurs. *“Nous proposons par exemple à nos clients d'allouer directement des budgets à leurs équipes, de créer des cartes virtuelles pour les travailleurs mobiles, de disposer de tableaux comptables qui peuvent être partagés à l'expert-comptable en lecture seule, ou encore de connecter Qonto à leur logiciel de comptabilité...”* illustre Ludivine Baud. Une somme de fonctionnalités qui font gagner un temps précieux au quotidien.

Un partenariat vertueux avec Legalstart

Depuis 2017, Qonto est devenu le partenaire de Legalstart pour simplifier encore davantage le processus de création d'entreprise. Il s'agissait, à l'époque, du premier partenariat entre une FinTech et une LegalTech en France. De nombreux autres services ont noué des liens très forts avec Qonto, qui est aujourd'hui partenaire de 80 % des solutions françaises de comptabilité, à l'instar de Sage, PennyLane ou encore Freebe.

Legalstart accompagne les entrepreneurs dans la création de leur structure à plusieurs niveaux. *“D’abord, nous leur proposons beaucoup de documentation rédigée par des juristes rédacteurs. Ensuite, nous aidons les créateurs à rédiger leurs statuts et effectuons les formalités administratives à leur place : les dossiers sont directement traités par nos juristes. Notre accompagnement se poursuit dans les situations de changement de statuts, de transfert de siège etc. Nous sommes présents dans la durée pour nos clients”* raconte Timothée Rambaud, CEO et co-fondateur de LegalStart.

Encore une fois, le gain de temps est au rendez-vous pour les entrepreneurs, qui économisent également les frais d’avocat et d’expert comptable.

Depuis 5 ans, Legalstart propose désormais à ses clients de créer un compte professionnel et d’effectuer leur dépôt de capital par l’intermédiaire de Qonto. *“Il s’agit de l’étape qui suit la rédaction des statuts de l’entreprise, notre alliance avec Qonto s’est donc formée tout à fait naturellement”* poursuit Timothée Rambaud.

“Au-delà de notre complémentarité, on peut dire que Legalstart et Qonto ont “grandi ensemble”. Nous partageons le même ADN, et avons la même vision, la même envie d’offrir un service le plus qualitatif possible aux créateurs d’entreprise” complète Ludivine Baud.

Cette qualité du service client se mesure notamment par le NPS, Net Promoter Score, qui indique la probabilité que le service soit recommandé par sa clientèle. *“Le NPS de Qonto est de 75, une vraie preuve de confiance quand on sait que le NPS moyen du secteur bancaire est négatif”* analyse Ludivine Baud. Il en va de même pour Legalstart qui affiche un NPS de 65.

En l’espace de 5 ans, plus de 25.000 entreprises ont ainsi été co-

accompagnées par Qonto et Legalstart.

Une nouvelle intégration à venir

Les deux entreprises ont récemment annoncé le déploiement d'une nouvelle intégration, qui permettra aux entrepreneurs de bénéficier d'un parcours de création d'entreprise ultra simplifié.

“Dès à présent, les entreprises qui confieront la rédaction de leurs statuts à Legalstart pourront déposer dans la foulée leur capital en ligne chez Qonto, sans avoir à retourner en arrière ou à compléter de nouveau leurs informations. Résultat : une création d'entreprise encore plus simple et plus rapide” dévoile Ludivine Baud.

La Fintech et la LegalTech continuent de poursuivre le même objectif : créer de la valeur en France en permettant aux entrepreneurs de se concentrer sur la réalisation de leurs idées et le développement de leur activité, plutôt que de se perdre dans les méandres administratifs de la création d'entreprise.

Article écrit par Maddyness avec Qonto